

République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

**Séance du lundi 02 novembre 2020**

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 28/10/2020

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Georgette TOUZY

*L'an deux mille vingt et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée,  
s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,*

**Présents :** Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

**Représentés:**

**Absents:** Eric BOUSQUET, Stephanie SALIES

**Objet: Recensement de la population : campagne 2021 - 2020\_061**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la prochaine campagne de recensement de la population de Saint Cernin doit avoir lieu en 2021.

L'INSEE préconise le maintien de 3 districts, et par conséquent l'embauche de 3 agents recenseurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- que le recensement se fera sur 3 districts en cours de détermination,
- que Monsieur le Maire procédera à l'embauche de 3 agents recenseurs,
- que le montant forfaitaire de rémunération des agents est fixé à 3 euros (trois euros) brut par feuille de logement remplie,
- qu'une participation aux frais kilométriques peut être instaurée. Elle sera fixée par Monsieur le Maire après constitution définitive des districts.

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de AURILLAC le 12.11.2020  
et publication ou notification du 18.11.2020

Le Maire,  
A. DUJOLS

Le Maire,  
A. DUJOLS,



PREFECTURE DU CANTAL  
12 NOV. 2020  
BUREAU DU COURRIER